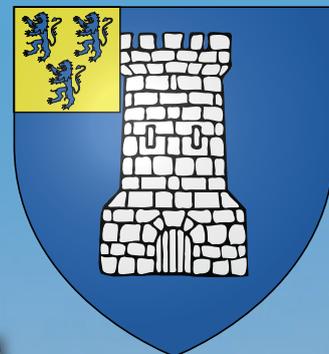


BULLETIN
COMMUNAL DE
SALON
LA TOUR



JANVIER
2024

SOMMAIRE

Éditorial	p 03
Les réalisations 2023	p 04
<i>Voirie</i>	
<i>Parcours de santé Multisport – parcours du bourg</i>	
<i>Regroupement Agence Postale – secrétariat de Mairie</i>	
<i>Alimentation en eau potable</i>	
<i>Assainissement</i>	
<i>Pont du Baracas</i>	
<i>Logement Polygone</i>	
<i>Cérémonie au monument aux morts</i>	
PLU	p 13
État civil	p 14
Recensement Population	p 14
Commissions communales	p 16
<i>La commission budget et finances</i>	
<i>La commission cimetière</i>	
<i>La commission Vie Associative et Tourisme</i>	
Écoles	p 18
<i>École publique</i>	
<i>École privée associative</i>	
Association	p 19
<i>Les Amis de Salon la Tour</i>	
<i>APE association parents d'Élèves</i>	
<i>Association Salonnaise de pétanque - Droit au but</i>	
<i>Le Rassemblement Uzerche Salon la Tour rugby</i>	
<i>Le Chœur Tor Carrat</i>	
<i>Le comité F.N.A.C.A</i>	
<i>Société de chasse</i>	
<i>La Graine Indocile</i>	
<i>Comité des fêtes</i>	
<i>Club Détente et Créations</i>	
<i>Club de loisir « SALON ACCUEIL »</i>	
<i>SIRTOM</i>	
<i>TIC'nav</i>	
<i>Pôle d'Équilibre Territorial et Rural</i>	
<i>France services</i>	
<i>Gendarmerie</i>	
<i>Terres de Corrèze</i>	
<i>AIIDAH</i>	
Retrouvailles d'anciens élèves	p 38
Les entreprises	p 39

Bulletin communal de Salon la Tour

9 place de la mairie, 19510 SALON LA TOUR

Directeur de la publication : Jean-Claude CHAUFFOUR - Maire

Conception - Maquette - Impression :

Les Imprimeurs Corrèziens - Brive - Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal Janvier 2024

Mairie de Salon la Tour : Tél. : 05 55 98 88 13

Mail : mairiesalonlatour19@orange.fr

Édito



Chers Salonnais, chères Salonnaises,

Au moment où j'écris ces quelques mots, l'année 2023 n'est pas encore terminée. Vu que nous allons débiter prochainement le recensement communal, je tiens à ce que le bulletin soit distribué plutôt afin de présenter nos agents recenseurs pour que vous fassiez connaissance avec eux.

Cette année se termine dans un contexte peu glorieux. Enlèvement entre la Russie et l'Ukraine alors que la violence entre Israël et Hamas n'a pas de limite. Comme toujours, ce sont les innocents, enfants, femmes et autres civils qui en font les frais. La France n'est pas épargnée par les attentats ou alertes à la bombe. Ceux qui parlaient, il y a 105 ans de la der des ders se sont malheureusement trompés. Quelle folie !...

Au niveau communal, le conseil municipal a pu voir ses projets se réaliser. Le regroupement de l'agence postale et du secrétariat de mairie est effectif. Les réaménagements sont terminés et la bibliothèque est fonctionnelle avec de nouveaux livres. Je remercie l'État, le Département et La Poste pour leur précieuse aide.

Les sept logements polygones seront mis à disposition pour accueillir de nouveaux locataires à partir du 1er mai 2024.

Le mini-stade et le parcours de santé ont séduit un nombreux public.

La station de distribution d'eau potable est fonctionnelle depuis octobre. Toute la commune est alimentée par les châteaux d'eau de La Courie et Puy les Fourches.

Pour l'année 2024 quelques projets sont en cours d'étude. Réfection du pont du Baracas. Réfection de la place de la Mairie. Plan d'assainissement en cours de validation et bien sur un programme de voirie.

Cette année vous avez pu constater que votre taxe foncière a sérieusement augmenté. Contrairement à ce que nous a dit le Président de la République, ce n'est pas la commune qui a augmenté les taux (aucune augmentation d'impôts depuis 2008 à Salon La Tour), mais c'est l'état qui augmente les bases de calcul tous les ans.

Je viens d'apprendre la fermeture du multiservice Mynasol. Ces trois sœurs étaient installées depuis octobre 2018 et sont rattrapées par les problèmes que rencontre tous les commerces ruraux mais aussi par une concurrence déloyale des grandes surfaces. Je souhaite à chacune de retrouver du travail rapidement et les remercie pour les services rendus à la population pendant ces 5 années.

Notre Président des Maires de la Corrèze, Jean-Jacques Dumas, a souhaité céder sa place après 6 années de services au sein de l'association. Très attaché à la ruralité, il a été un grand défenseur de nos petites communes avec un franc parlé qui lui a valu d'être apprécié de tous ses collègues.

Je remercie les associations pour leur implication dans la vie communale et me réjouis de la création d'un nouveau comité des fêtes avec une équipe de jeunes très dynamiques.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente santé et tous mes meilleurs vœux 2024 et fais le vœu d'une année de paix.

Bien à vous.



LES RÉALISATIONS 2023

1/ Voirie :

Cette année la réfection de voirie a été confiée aux entreprises Lascaux de Lubersac et Lavaud de Salon La Tour. Quatre routes ont été retenues par le Conseil Municipal :

- Route des buis (cimetière)
- Rue du Freysset
- Route de Preignant
- Impasse du Lotissement.

Coût : 70 000€ - Aide du Département : 23 000€ - Autofinancement : 47 000€



2/ Parcours de santé Multisport – parcours du bourg

Intitulé « Création de parcours de découvertes et santé par le sport », ce projet a été présenté en 2022 dans le cadre des contrats de Relance et de transition écologique (CRTE) 2022-2028. Validée par les trois Conseils Communautaires et le Pôle d'Équilibre Territorial et rural Vézère-Auvezère, cette action dont l'objectif stratégique du contrat est de faire de Vézère-Auvezère une « terre d'épanouissement » en offrant un cadre de vie de qualité. Cette action a été également validée par la Madame la Préfète de la Corrèze et Madame la Préfète de la région Aquitaine, nous faisant ainsi bénéficier d'un financement de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement) à hauteur de 80% soit 83 000€ pour un investissement de 105 000€ le reste étant autofinancé.

Parcours de santé avec arboretum réalisé d'arbres fruitiers avec le concours des croqueurs de pommes. Plantation de haies mellifères réalisée avec « la graine indocile »





3/ Regroupement Agence Postale – secrétariat de Mairie et rénovation des ateliers communaux

Débuté en 2022, ce projet est opérationnel depuis janvier 2023. Basé sur une économie d'énergie tout l'étage du bâtiment Mairie a été isolé (fenêtre, mur, plafond) ce qui a permis de réelles économies de chauffage.

Le regroupement des deux services (Agence Postale – Mairie) a également permis de rendre ces locaux plus fonctionnels et de mutualiser l'action du personnel tout en gardant la discrétion des opérations à l'agence postale. La bibliothèque entièrement renouvelée est plus accueillante avec un nouveau mobilier et riche de 1700 nouveaux livres pour petits et grands. Elle est ouverte tous les matins du lundi au samedi ainsi que le jeudi après-midi. L'ensemble des livres seront renouvelés 2 à 3 fois par an grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Corrèze. Ce projet regroupait également la rénovation de l'atelier avec des travaux de gros œuvres. Renouvellement des portails, création d'une 3^{ème} entrée, déblaiement des poutres et planches existant, nivellement du sol et création d'un WC et douche dans un local aménagé. Ces travaux ont été confiés et suivis par un architecte.

Financement : Coût : 258 443.23€

Aides :

- DETR : 123 564.20€
- La Poste : 30 000€ plus l'aménagement mobilier de l'Agence Postale
- Département : 20 000€
- Emprunt : 85 000€







4/ Alimentation en eau potable

La station du Puy Faucher ne répondant plus aux normes et la vétusté des pompes nous a contraint de créer une nouvelle station afin d'assurer l'alimentation en eau potable. La conduite d'alimentation du bourg a été renouvelé et toute la commune est aujourd'hui alimentée directement par les réservoirs d'eau de La Courie et de Puy le Fourches.

Le château d'eau du bourg qui servait de tampon n'est plus en service. Ces travaux ont été confiés au bureau d'études SOCAMA. Le traitement de reminéralisation se fait à la station et les désinfections intermédiaires aux réservoirs de la Courie et Puy les Fourches.



Le Conseil Municipal a souhaité privilégier la proposition de SOCAMA de conserver ses captages avec une eau de qualité plutôt que de se raccorder à la station d'Uzerche qui prend l'eau dans la Vézère.

Le montant des travaux hors protection des captages s'élève à 657 800€HT subventionné à hauteur de 10% par le Département et de 25% par une aide exceptionnelle de l'État.

Le reste étant couvert par un emprunt sur 30 ans à 0.77%. Nous ne bénéficions pas d'aide « Adour Garonne » qui a changé sa politique d'aide au mauvais moment.

Il est inadmissible que les syndicats des eaux et les intercommunalités soient aidés et pas les communes pour la seule raison que la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche n'a pas pris la compétence eau (ce qui devrait devenir effectif en 2026).



5/ Assainissement

Comme pour l'eau, nous sommes rattrapés par la vétusté de la lagune et la mise en conformité d'une partie du réseau qui est unitaire (Verrines, Route du Baracas, 12 branchements abonnés).

Des travaux vont être engagés dès 2024 et ce seulement si nous avons une aide par Adour Garonne (ce qui semble être le cas, mais nous attendons confirmation des 50% d'aide).

L'acquisition d'une parcelle de terrain pour implanter la nouvelle station d'épuration est en cours de validation.

6/ Pont du Baracas

Détérioré par les poids lourds et l'empâtement de certains engins agricoles, le pont du Baracas va être rénové après accord de la Direction Départementale des Territoires et du Conseil supérieur de la pêche.

Un devis a été établi par l'entreprise LESPINAS à Montgibaud pour un montant de 6 854 € HT hors regoudronnage.



7/ Logement Polygone

Les trois pavillons (deux T4 et un T3) et les quatre logements insérés dans la grange (trois T3 et un T4) seront mis à disposition des futurs habitants à partir du 1^{er} mai 2024. Les intéressés peuvent d'ores et déjà se manifester en déposant leur candidature en mairie qui transmettra à Polygone. Des demandes sont déjà arrivées.



8/ Cérémonie au monument aux morts



Une très belle et émouvante cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Salon la Tour avec la 53^{ème} promotion d'élèves de Gendarmerie de Tulle. Cette promotion a choisi comme parrain le gendarme salonnais Bertrand Amédée CHAMBRAS tué le 27 juin 1915 à l'âge de 26 ans à Bernécourt en Meurthe et Moselle.

Monsieur CHAMBRAS était le grand-oncle de Yves et Evelyne RENAUDIE domiciliés à Chameyrat.

Il avait fait son service militaire au 12^{ème} escadron de train en 1910.



Fils d'agriculteur, il s'était engagé en sortant du service militaire dans la Gendarmerie et nommé élève gendarme à cheval par décision ministérielle en 1912, puis gendarme à cheval le 28 mars 1914. Mortellement blessé par obus en portant secours à ses camarades le 27 juin 1915, il décédera de ses blessures.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, jeunes gendarmes de la compagnie, sous-officiers, officiers, du Général GOUVART commandant l'école de gendarmerie de Tulle, nombreux porte-drapeaux, du Sénateur Daniel CHASSEING, de Francis COMBY vice-président du Conseil Départemental, de Monsieur Jean BROCHE Président de la FNACA, des petits neveux de Monsieur CHAMBRAS, de nombreux salonnais, élus et autres personnalités.

Une plaque a été fixée au monument au cours de la cérémonie.

Une deuxième cérémonie a eu lieu le 28 septembre à l'école de gendarmerie de Tulle pour le baptême de la promotion qui porte depuis ce jour le nom de promotion CHAMBRAS.

Cet événement s'est déroulé en présence des familles de tous les élèves, du Général GOUVART, du Général Bruno JOCKERS Inspecteur de la Gendarmerie française, de Monsieur le Préfet Etienne DESPLANQUES et du directeur du cabinet du Préfet Monsieur Loïc LOUPRET.

Je remercie les élèves, les sous-officiers, les officiers pour l'accueil qu'ils m'ont réservé tout au long de cette émouvante cérémonie sous un beau soleil.

Jean-Claude CHAUFFOUR



PLU

Quelques administrés s'aperçoivent aujourd'hui que des changements de destination (granges) n'ont pas été faits lors de l'élaboration du PLU.

D'autres souhaiteraient que des terrains soient classés constructibles.

Le Conseil Municipal a décidé de demander une révision de PLU dès lors qu'un certain nombre de recours seront faits.

Les dernières réclamations prises en compte devront être déposées en mairie avant le 31 mars 2024.

Nous vous invitons à venir en Mairie déposer vos demandes ; ce qui ne veut pas dire que cela sera accepté par les différentes Commission Départementales même si c'est validé par le Conseil Municipal.



ÉTAT CIVIL DE JANVIER À NOVEMBRE 2023

Décès

Irène, Renée, Angéline BIAULOU veuve BIAULOU le 9 février 2023

Léonie, Angèle BACHELARD veuve CHIRONNAUD le 13 février 2023

Marcel COUSTY le 27 avril 2023

Aimée, Andrée YRIEIX épouse BOUILLAGUET le 25 mai 2023

Angèle, Andrée MATHIEU veuve COMMAGNAC le 30 mai 2023

Jean-Claude-Aimé PARICARD époux d'Isabelle, Eliane, Christiane QUÉNOT PARICART le 28 septembre 2023

Naissances

Aylan, Olivier, Idriss PILVEN le 18 janvier 2023

Louis CHARLIAC le 3 mars 2023

Paul, Marie, Augustin ECCKHOUT le 26 mai 2023

Mayeul MARBOUTY le 10 octobre 2023

Elly DEGARDIN le 15 novembre 2023

PACS

Natacha, Henriette FLEURIDAS et Benoît POUCHARD le 7 avril 2023

Estelle, Elsa LAUBEZ et Antoine, Christophe TOURNIÉ le 2 mai 2023



RECENSEMENT POPULATION INSEE

Cette année, Salon La Tour réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 18 janvier 2024.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Vous n'avez reçu aucun document d'ici le jeudi 18 janvier 2024 ?

Contactez la commune : 05 55 98 88 13

Nos agents recenseurs :



Emeline Da Silva



Catherine Brigand

Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... Vu la forte demande de location, le recensement permet de comptabiliser le nombre de logements disponibles.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Par exemple, grâce au dernier recensement, nous pu investir dans 7 logements qui seront opérationnels au 1er mai 2024, renouveler la station de distribution d'eau potable, construire un mini-stade pour les enfants et un parcours de santé pour petits et grands, regrouper l'agence postale et le secrétariat de Mairie. Il est très important de se faire recenser et d'encourager les voisins à le faire. C'est très important pour le budget communal si souvent mis à mal par les dotations toujours en restriction.

Je compte sur vous. Merci, Jean-Claude CHAUFFOUR

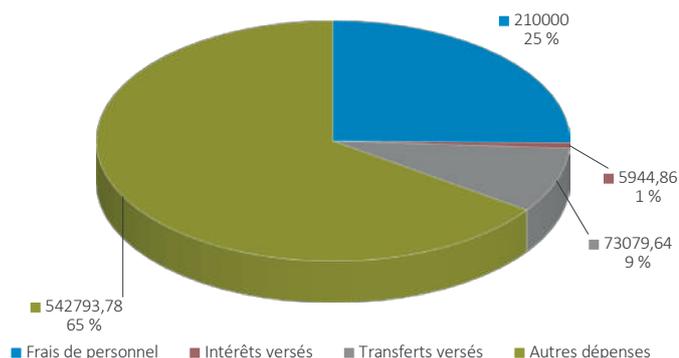
**Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : La mairie au 05 55 98 88 13.
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.**

COMMISSIONS COMMUNALES

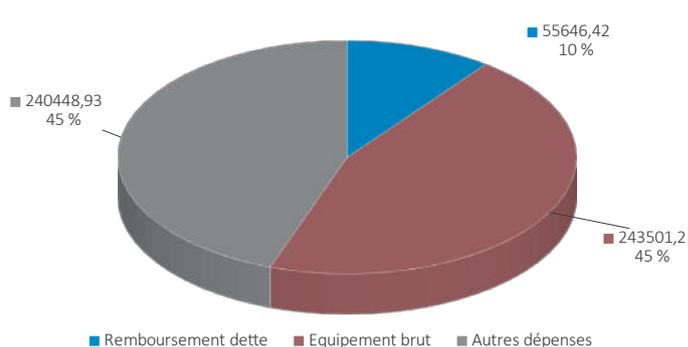
BUDGET ET FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2023

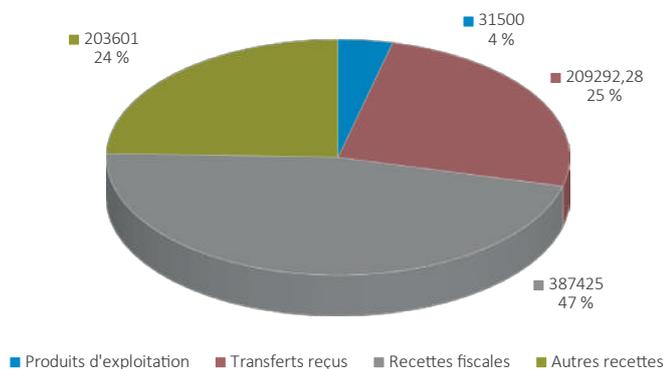
Dépenses de Fonctionnement



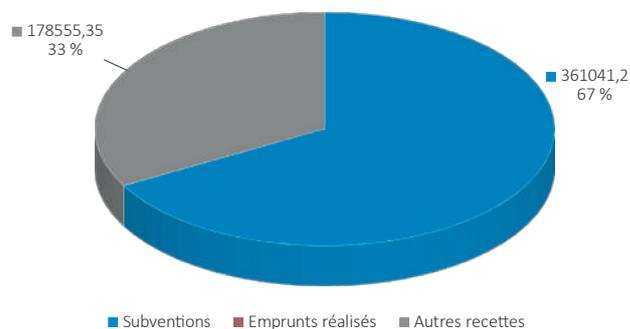
Dépenses d'Investissement



Recettes de Fonctionnement



Recettes d'Investissement



LA COMMISSION CIMETIÈRE

Un projet paysager pratique de gestion et d'entretien durable est en cours de réflexion pour cette année 2024.

De ce fait nous entrons dans une période de transition, d'autant plus que nous arrivons au terme de la période de trois ans durant laquelle les propriétaires de concessions repérées en désuétude pouvaient se manifester.

De ce fait nous allons pouvoir commencer à envisager un chantier majeur consistant à l'enlèvement de pierres tombales identifiées à l'abandon.

LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET TOURISME

Une nouveauté en 2023 : un parcours de visite fléché de la cité

Les délégués de la commission sont :

- Florence Borde (Rapporteur)
- David Marti
- Alain Pradeau
- Yves Reyrolle.

Afin de promouvoir le patrimoine public et privé, l'environnement remarquable et les ressources culturelles de la commune, la Commission Vie Associative et Tourisme a élaboré un parcours d'interprétation du patrimoine et de visite du bourg de 2,7 kilomètres, accessible à tous. Ce parcours est jalonné de pupitres commentant l'histoire de la cité médiévale. Le départ est place de la mairie. Laissez-vous guider et flânez au gré des ruelles.

Florence BORDE



ÉCOLES

ÉCOLE PUBLIQUE

A la rentrée de septembre 2023, 33 élèves étaient inscrits à l'école de Salon-la-Tour, répartis dans 2 classes :

- 16 CM1/CM2 dans la classe de Mme Sara Estel Wattel
- 17 CE1/CE2 dans la classe de Mme Martins et Mme Camille Simonet. Cette dernière, intervient une fois par mois, pour permettre de libérer du temps pour la direction de l'école.

La maternelle et les CP/CE1 sont accueillis à l'école de Masseret dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Tous les enfants de l'école ont pu bénéficier d'un cycle natation de 7 séances au centre aquarécréatif de Tulle. Des concerts JMF sont programmés et des rencontres sportives sont prévues pour les 2 classes. Les CM1/CM2 ont participé au cross qui s'est déroulé le mardi 21 novembre 2023 au lac Poncharal de Vigeois ; 2 élèves se sont qualifiés pour le cross départemental du 13 décembre. L'équipe enseignante remercie la municipalité, l'association des parents d'élèves et les parents bénévoles qui rendent possible la réalisation de ces activités. Financement : Coût : 258 443.23€

- Aides :
- DETR : 123 564.20€
 - La Poste : 30 000€ plus l'aménagement mobilier de l'Agence Postale
 - Département : 20 000€
 - Emprunt : 85 000€

ÉCOLE PRIVÉE ASSOCIATIVE

27 élèves de 5 à 11 ans sont actuellement inscrits au sein de notre établissement.

A la demande des plus grands et de leurs parents, nous avons décidé d'ouvrir le collège. Les inspecteurs du rectorat de Limoges ont donné leur accord. Cependant, par manque de place, nous accueillons uniquement les élèves de 6^{ème} pour cette année scolaire 2023-2024. Nous espérons trouver un local supplémentaire pour la rentrée 2024-2025 afin de poursuivre l'ouverture des autres classes de collège (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}). Les journées de classe au sein d'APIE SCHOOL sont rythmées par les apprentissages, les ateliers, les sorties régulières (notamment en forêt).



Nous nous inspirons de différentes pédagogies faisant intervenir le jeu, la manipulation, la créativité, l'expérimentation, la liberté de mouvement, la collaboration... Les petits effectifs, 10 élèves maximum par classe, nous permettent de nous adapter aux particularités de chacun. Les querelles entre enfants font l'objet de discussions, d'échanges, d'écoute sur ce qui a été vécu et ce qui se vit sans jugement ni punition. En un mot, l'objectif de notre école est de contribuer au bien-être de chaque enfant accueilli ainsi qu'à son épanouissement intellectuel, social, émotionnel et physique.

Quelques témoignages d'enfants :

« J'adore cette école parce qu'on fait plein de travail » Eden / « J'adore les exercices, j'adore cette école » Mathéo / « J'aime cette école parce que je me sens bien » Côme

« Nous trouvons l'école accueillante et chaleureuse. L'apprentissage est drôle et amusant. Nous mangeons bien à la cantine. Le jeudi, nous allons à la bibliothèque et le vendredi, nous avons des promenades instructives » Rachele et Estelle.



ASSOCIATIONS



LES AMIS DE SALON LA TOUR

Encore une fois, l'année s'est terminée par la belle soirée Patois qui a connu, comme à l'accoutumé, un grand succès.

Durant 2023, nous avons œuvré pour le patrimoine local dans la mesure de nos moyens. Depuis deux ans maintenant, nous participons aux Journées Européennes du Patrimoine en organisant des visites guidées de l'église. Sur demande, d'autres visites peuvent être programmées. Nous souhaitons faire restaurer certains vitraux; nos finances vont sans doute nous permettre d'en faire réparer un seul. Un livret retraçant l'historique de cet édifice est en vente à la mairie actuellement. Vous pouvez aussi vous y procurer, à prix libre, le document écrit sur le monument aux morts. Un panneau retraçant l'histoire de la bascule est affiché sur le mur de celle-ci. Quant à nos trois ouvrages, deux sont encore en vente (« L'almanach perpétuel de Salon la Tour » et « Morts pour la France 14-18 ») ; la Monographie, qui est à l'origine de la création de notre association, est épuisée. De plus, nous sommes toujours désolés de ne pas pouvoir vous présenter l'intéressante maquette de la commune par manque de local.

Nous sommes aussi curieux du patrimoine des communes voisines et organisons à ce sujet des randonnées tous les vendredis après-midi avec un départ de Salon à 13 heures 45. Les sorties d'une journée et les voyages sont très appréciés par nos adhérents. L'année écoulée, nous sommes partis une semaine dans les Pouilles au sud de l'Italie. Pour 2024, nous avons déjà programmé des randonnées les vendredis, deux sorties en Dordogne, un voyage en Italie aux Cinque Terre et Ile d'Elbe début avril. Les personnes intéressées par ces animations peuvent contacter la présidente Danielle Roux, la vice-présidente Andrée Renaudie, la secrétaire Pascale Charles-Lavauzelle, la trésorière adjointe Brigitte Dauriac.

Toute l'équipe vous présente ses vœux les meilleurs pour 2024.



APE ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES



Bonjour à tous,

Cette année le bureau de l'APE à changer de membres. Nous vous présentons les nouveaux membres de l'Association des Parents d'Élèves.

Présidente : Mme CHADELAUD Charlène

Trésorière : Mme PIOTTE Valérie - Trésorière adjointe : Mme MOREAU Juliette

Secrétaire : Mme KERGOAT Elodie - Secrétaire adjointe : Mme CHABRILLANGES Victoria

L'année dernière toutes nos manifestations ce sont bien déroulées. Cette année nous organisons de nouvelles manifestations et, comme chaque année, les bénéfices serviront à financer des projets d'écoles et/ou du matériel ainsi que des sorties scolaire pour les deux écoles Masseret Salon-la-Tour.

Les manifestations prévues sont donc :

- Le 29 septembre 2023, il y a eu la kermesse des deux écoles à Masseret
- Aux vacances de la Toussaint, les enfants ont vendu des chocolats
- Le 5 Novembre 2023, il y a eu un vide ta chambre à Masseret.
- Le 8 Janvier 2024, les enfants mangerons la galette des rois offert par l'APE.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
DE 9H À 17H
Salle des fêtes de Masseret
Intérieur et possibilité extérieur

Vide ta chambre !

Inscriptions au 06 33 58 84 65 (par sms ou appel à partir de 18h)
24h (6m maximum par exposant)
Installation des exposants de 7h30 à 9h
Réservé aux particuliers

Jeux, jouets, livres, matériel de puériculture, vêtements...

Buvette et restauration sur place

Les bénéfices de la buvette et de la restauration, servira pour différents projets, aux enfants de 9H Masseret Salon-la-Tour

- Le 16 Février 2024 nous organiserons une soirée déguisée pour le Carnaval à salle Polyvalente, à Salon-la-Tour.
- Le 6 Avril 2024, nous organiserons un loto à la salle polyvalente, à Masseret
- Le 5 mai 2024, l'APE tiendra la buvette et restauration lors du Salon du VDI et de l'Artisanat à Masseret
- En fin d'année scolaire il y aura la fête des écoles (date à définir)

Pour cette nouvelle année, l'APE à fait faire des Eco cup disponibles à l'achat toute l'année même pendant nos manifestations, et nous avons investie dans un sumup pour pouvoir accepter les règlements par carte bancaire. Nous rappelons que sans votre participation, les enfants des deux écoles ne pourrait pas participer à autant d'activités. C'est pour cela qu'il est important d'avoir votre soutien lors des manifestations de l'APE.

L'APE remercie les municipalités et les parents d'élèves, dont la collaboration a été et reste essentielle dans le succès de ses actions.

Le bureau de l'APE MASSERET SALON

Notre gobelet est enfin disponible à la vente ou consigné



ASSOCIATION SALONNAISE DE PÉTANQUE - DROIT AU BUT

Assemblée générale du 25 novembre 2023

La saison 2023, a pu, enfin se dérouler dans des conditions normales.

Contrairement aux contraintes des années COVID.

Ce qui nous a permis d'organiser 6 concours :

- Le dimanche 7 mai (32 doublettes, meilleure participation de la saison).
- Le dimanche 28 mai.
- Le samedi 10 juin.
- Le samedi 8 juillet (9 triplettes, plus mauvaise participation de la saison).
- Le samedi 12 août.
- Le samedi 9 septembre.

Ce qui représente, grosso modo, une moyenne de 20 équipes.

Ils se sont déroulés dans une excellente ambiance et par un temps clément dans l'ensemble.

Quant au bilan financier, il fait apparaître une gestion saine et rigoureuse au regard du solde positif de l'exercice comme notre trésorier vous l'a présenté.

Nous remercions la municipalité pour l'aide financière (subvention de 560 euros), l'apport de ses moyens matériels pour l'entretien du boulodrome et ses alentours.

Toutefois, il reste encore quelques petits travaux à réaliser :

- Porte de la cabane à changer.
- Installation d'une séparation dans les urinoirs.
- Entretien de la végétation (élagage des arbres).

Remerciements également à tous les bénévoles de l'association qui ont contribué, notamment, à la tenue de la buvette, parfois très tardivement.

Nous déplorons toutefois la défection de nos épicières qui nous ont rendu service.

En espérant que pour la saison 2024 se déroule aussi bien que la précédente, recevez tous mes sentiments boulistes les meilleurs.



LE RASSEMBLEMENT UZERCHE SALON LA TOUR RUGBY



Assemblée Générale du CAST

C'est dans une ambiance empreinte de sérénité que s'est déroulée la 43^e Assemblée Générale du CAST, le club de rugby de Salon La Tour. Le président rappelait le caractère particulier de la saison marquée par le Rassemblement des équipes séniors avec le voisin uzerchois, le RCU. Si les résultats sportifs ont été atteints au-delà des espérances les moins avouées, c'est dû à l'osmose sans faille qui s'est opérée entre les deux groupes pour n'en faire qu'un seul. Et la saison prochaine s'annonce sous les meilleurs auspices avec l'arrivée ou le retour d'une bonne quinzaine de joueurs venus pour conforter les ambitions des entraîneurs Jean Paul MADELMONT et Julien BUTEAUD. Excusez du peu, Guillaume BESSE, Bastien BLONDY, Mathias et Sébastien BOUIN, Jules BROCHE, Mathieu BUGÉAT, Thomas DIAS, Yann GRIMAL, Tom HILAIRE, Kevin KWASNIK, Vincent LE BOUR, Thomas LENOIR, Anthony MANDART, Antoine MANEUF et Jérémie MONTEIL viennent étoffer les effectifs en quantité et en qualité. Enfin, le dynamisme retrouvé de la section salonaise de l'École de Rugby, avec le formidable essor de la nouvelle catégorie Baby Rugby, atteste de la bonne santé du club. A en croire la vue de l'assistance, la relève est assurée !

La saison est déjà bien entamée et les deux équipes du Rassemblement Salon – Uzerche comptent 6 victoires chacune pour autant de matchs joués. Tous les salonais sont bien sûr invités à venir supporter leurs équipes qui portent haut les couleurs de la Commune. Un match sur deux se déroule aux verrines, nous attendons votre visite !



LE CHŒUR TOR CARRAT

Le Chœur Gospel Tor Carrat (Association Salon Musique)



Orienté vers le chant Gospel traditionnel et contemporain et le Negro-Spiritual depuis septembre 2022, le Chœur Tor Carrat s'est produit durant la saison 2022-2023, au gymnase de Saint Gence, en déambulation au cœur du Marché de Noël de Limoges, en l'église de Lubersac, à l'auditorium d'Uzerche en clôture de l'Assemblée Générale de la Caisse Locale du Crédit Agricole, lors de la Cavalcade de Limoges, pour l'association « 500 Ferrari contre le cancer » à Limoges.

La saison s'est ensuite achevée par deux belles soirées. Le chœur a fêté ses 20 ans lors d'un grand concert anniversaire samedi 17 juin 2023, en l'église de Salon La Tour. Il était accompagné de choristes de « Gospel Fusion » de Limoges et des musiciens de l'Harmonie « Les Enfants du Dorat », sur le thème Chants Gospel, Negro-Spirituals et Musique d'harmonie. Les choristes se sont ensuite retrouvés vendredi 23 juin 2023 pour une longue soirée « Partage ton talent » à la découverte des talents des choristes autres que le chant Gospel, autour d'un buffet partagé.

Le chœur a repris, vendredi 15 septembre 2023, le chemin des répétitions et des concerts, sous la direction de Sandy Abudo de l'association « Gospel Fusion » de Limoges, sa cheffe de chœur, de Rachel, cheffe de pupitre sopranes et soliste, Jana, cheffe de pupitre alti, Anaïs, cheffe de pupitre hommes, Samuel, soliste et Ketty, guitariste. Merci à tous les 6 pour leur travail de qualité et les merveilleux moments partagés. Les répétitions pleines d'entrain et de bienveillance se déroulent les vendredis de 18 heures 30 à 20 heures, hors vacances scolaires et jours fériés, à la salle polyvalente. De nouveaux choristes ont rejoint le groupe. Si vous êtes tentés, n'hésitez pas... Renseignements au 06 03 46 41 96 ou par mail choeur.torcarrat19@gmail.com

Les projets pour cette nouvelle saison sont les suivants : 18 novembre 2023, concert en la basilique Saint Michel des Lions de Limoges en faveur de l'association « Trait d'Union de l'hôpital Mère Enfant » - 2 décembre 2023, concert en la collégiale de Saint Léonard de Noblat dans le cadre du Téléthon - 17 décembre 2023, concert au Marché de Noël de Limoges - 22 décembre 2023, prestation au Super U d'Uzerche - 3 mars 2024 après-midi, prestation à l'Ehpad de Vigeois...

Date à noter sur vos agendas : Samedi 15 juin 2024, en soirée, le traditionnel Concert d'Été - concert exclusivement Gospel se déroulera, en l'église de Salon La Tour ou sur le parvis, en fonction des conditions météorologiques.

Florence BORDE



LE COMITÉ F.N.A.C.A

Notre Comité F.N.A.C.A., durant l'année 2023, a participé et animé les cérémonies du souvenir du 19 mars, 8 mai, 18 juin et 11 novembre.

La cérémonie du 19 mars, journée nationale du Souvenir et du Recueillement à la Mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie a commémoré les 61 ans du « Cessez-le-feu » du 19 mars 1962, mettant fin, en Afrique du Nord, à dix ans de guerre qui avait mobilisé près de deux millions de jeunes français pour un service obligatoire de 28 mois et coûté la vie à près de 30 000 d'entre eux.



Cérémonie du 19 mars 2023

La F.N.A.C.A. continue de perpétuer leur mémoire ainsi que celle de toutes les victimes civiles de cette guerre sans oublier, bien sûr, les conflits de 1914-1918 et de 1939-1945.

Le document « le Monument aux Morts de Salon-la-Tour » réalisé en mai 2023 par les Amis de Salon-la-Tour est en vente à un prix libre, à la mairie de Salon, au profit de notre association, le comité F.N.A.C.A. de Salon-la-Tour.

Il retrace l'histoire de notre monument aux morts et des plaques du souvenir de Salon.



Cérémonie du 8 mai 2023

Le Comité F.N.A.C.A. de Salon-la-Tour remercie la municipalité pour son soutien et adresse ses salutations reconnaissantes à tous les participants fidèles aux cérémonies patriotiques.



Cérémonie du 11 novembre 2023

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Bureau : Christophe Bouttier, président
Stéphane Dumaure, vice-président
Bastien Banti, trésorier
François Nauche, secrétaire

Comme chaque année, les adhérents de la société de chasse de Salon la Tour respectent le plan de chasse établi sur notre territoire, 28 chevreuils et 4 grands cervidés.

Merci à tous les propriétaires de terrain de leur confiance.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à me contacter au 06.83.36.02.31

Bonne année 2024 à toutes et tous

Christophe Bouttier



LA GRAINE INDOCILE

En 2023, l'association La Graine Indocile a participé au projet d'aménagement d'un terrain à l'entrée de Salon-la-Tour. Le terrain comportant une zone humide protégée, la commune a fait appel à deux associations afin de mettre en valeur ces précieuses ressources. Une partie du terrain a été allouée à l'association des Croqueurs de Pommes qui ont planté plusieurs fruitiers et réalisés des ateliers greffe. Une autre zone du terrain a été confiée à La Graine Indocile pour aménager et préserver la biodiversité spécifique à ce milieu.

Pour contribuer à notre échelle à la restauration de ces milieux fragiles que sont les zones humides, un second point d'eau a été creusé entre une grande mare et un cours d'eau, proposant ainsi différents écosystèmes aquatiques.

Afin d'inscrire le projet dans une démarche de co-création et d'impliquer les citoyens de la commune et des communes alentours, La Graine Indocile a proposé quatre ateliers ouverts à tous : «plantation de haies mellifères et comestibles », «la biodiversité des zones humides », «discussion autour de la mare de biodiversité » et «les plantes sauvages bio-indicatrices ».

Lors de ces ateliers des aménagements ont été réalisés comme :

L'implantation de deux haies de plantes mellifères et comestibles : une haie pour délimiter l'espace de parking et une autre pour agrémenter le parcours de santé.

La végétalisation d'un bord de rive afin de créer un corridor écologique pour accueillir plus de biodiversité.

La plantation de quelques arbres fruitiers dans la zone du corridor, en contrebas de la mare.

La fabrication d'un hôtel à insecte à but éducatif. Des nichoirs ont également été installés sur les grands arbres présents sur le terrain.

Les échanges et la participation active des nombreuses personnes venues s'impliquer lors des ateliers donne de l'espoir car nous sentons que ces thématiques importent à un nombre grandissant de personnes : nous sommes tous concernés. En parallèle de ce projet, nous continuons à mener des actions éducatives autour de la biodiversité auprès d'enfants des écoles des communes alentours.



COMITÉ DES FÊTES DE SALON LA TOUR

Le comité des fêtes de Salon La Tour revoit le jour depuis peu !

En effet, nos jeunes salonnais épaulés de quelques anciens membres de l'association se sont réunis depuis cet été afin de recréer le comité des fêtes.

La saison a été parfaitement lancée avec notre premier repas steak-frites le 8 juillet dernier où 160 repas ont été servis dans une ambiance festive et conviviale.

Nous avons également accueilli début novembre la troupe de théâtre La Joyeuse Clique qui a interprété sa toute nouvelle pièce « la vie à deux, c'est mieux ! »

D'autres événements vous seront proposés tout au long de l'année comme un concours de belote et un repas estival. De plus, le traditionnel repas tête de veau reverra le jour cette année. Nous espérons vous voir nombreux tout au long de la saison. Le mardi à 15h à la salle des fêtes un groupe de remise en forme s'est constitué, 45 minutes de fitness ouverte à tout le monde !

Vous retrouverez l'ensemble de nos manifestations sur notre page Facebook Comité des fêtes de Salon La Tour. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse mail suivante : comitedesfetes.salonlatour@gmail.com

Le comité des fêtes

Antoine MANEUF – Président

Thomas LENOIR – Vice-président

Alexandre NORELLE – Trésorier

Jules BROCHE – Vice-trésorier

Romain GORSE – Secrétaire

Isabelle RENAUDIE – Vice-secrétaire

ainsi que de nombreux bénévoles.



CLUB DÉTENTE ET CRÉATIONS

Les activités du Club sont les mêmes que les années précédentes : travaux manuels où les adhérentes se rencontrent les jeudis après-midi pour broder, coudre, tricoter, encadrer ...

Les articles réalisés sont présentés et vendus, si possible, lors du Marché de Noël.

Le marché de printemps s'est tenu le 8 mai ; bonne participation avec la venue de nouveaux exposants mais une petite affluence de clients.

Je ne peux guère vous parler du marché de Noël qui va se dérouler pendant la rédaction de notre bulletin municipal.

Bonne année 2024 à toutes et tous.

A.Chastanet

CLUB DE LOISIR « SALON ACCUEIL »

- Président d'honneur : M. Jean Claude CHAUFFOUR, Maire
- Présidente : Mme Brigitte GALAN, retraitée
- Président adjoint : M. Pierre LAVAUD, retraité
- Secrétaire : Mme Françoise LEONARD, retraitée
- Secrétaire adjointe : Mme Jacqueline VAILLANT, retraitée
- Trésorière
- Trésorière adjointe
- Membres du Conseil d'administration : Mme BOUILLAGUET Jeanne – M CHENEU Henry – Mme TRARIEUX Marie Claire – M GALAN Philippe

Bonjour à toutes et tous,

Cette année 2023 aura été une année bien perturbée par des problèmes de santé pour beaucoup d'entre nous, mais nous avons eu le plaisir de vous accueillir les jeudis ce qui nous a permis de continuer à faire vivre notre club.

- Animations les jeudis pairs à la salle des fêtes.
- Animation pour les rois le 26 Janvier.
- Repas réalisé au club le 06 Avril.
- Repas à MEUSAC et sortie visite de la villa d'ANTONE à Pierre-Buffière
- Assemblée générale et repas le jeudi 14 Décembre.

Nous espérons que l'année 2024 sera plus sereine et que nous pourrons reprendre avec quelques sorties que nous vous communiquerons dès que nous les aurons programmées.

Calendrier 2024 :

Animations : Le 11/01, 25/01, 8/02, 22/02, 7/03, 21/03, 04/04, 18/04, 02/05, 16/05, 30/05, 13/06, 27/06, Juillet - Août vacances, 05/09, 19/09, 03/10, 17/10, 31/10, 14/11, 28/11, 12/12.

Les repas seront :

Les dates seront fixées dès l'organisation des repas.

Ces dates sont à retenir !

Au plaisir de vous retrouver de plus en plus nombreux tout au long de cette année 2024

La Présidente Brigitte GALAN



SIRTOM



La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) prévoit une **généralisation du tri à la source au 1^{er} janvier 2024** pour tous les producteurs de déchets en France. Elle **impose aux collectivités de proposer à tous les particuliers une solution de tri à la source des restes de repas** qui pourra s'articuler autour de **plusieurs solutions** :



La stratégie du Sirtom :

- Déployer une collecte des biodéchets en porte-à-porte dans les villes les plus urbaines
- Déployer une collecte en apport volontaire dans les communes avec des centres-bourg denses
- Proposer le compostage individuel ou partagé dans les communes les moins denses.

Le SIRTOM vous accompagne en mettant à votre disposition un **Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

- **Un composteur** d'un volume au choix (*Règlement de la participation financière par chèque à l'ordre du Trésor Public*) :
 - 400 litres : 20€
 - 600 litres : 30€
 - 800 litres : 40€
 - 1m³ en bois Douglas : 100€
- **Un bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- **Un mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- **Un guide** du compostage



Où se procurer un Pack Compost ?

- Retrait immédiat dans nos locaux administratifs : Zone de la Marquisie, Avenue du 4 juillet 1776 à Brive
- Réservation et livraison dans les mairies hors Brive, en remplissant et retournant le formulaire ci-dessous :

COUPON REPONSE à retourner au SIRTOM de la Région de Brive CS11019 - Av. du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX			
Vos coordonnées			
NOM :		PRENOM :	
ADRESSE :			
CP :		COMMUNE :	
Tel :/...../...../...../.....		Mail :@.....	
Choix du matériel			
	Montant	Quantité	Participation totale
Pack 400L	20€		
Pack 600L	30€		
Pack 800L	40€		
Pack 1m ³	100€		
TOTAL			
Livraison et retrait			
<input type="checkbox"/> Retrait auprès du SIRTOM - Av du 4 Juillet 1776 à BRIVE (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h) <input type="checkbox"/> Retrait auprès de la mairie de mon domicile (celle notée dans mes coordonnées ci-dessus)			

TIC'NAV

Le TIC'nav, nouveau service de transport disponible à Salon la Tour

C'est en présence de Pascal Cavitte, conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine et des maires locaux que la communauté de communes du Pays d'Uzerche a inauguré son nouveau service de «Transport Intercommunal en navette» : le TIC'nav. Mis en place depuis le 1^{er} septembre dernier, le TIC'nav offre une mobilité accrue aux habitants des douze communes du Pays d'Uzerche, avec des tarifs très abordables, tout en réduisant l'empreinte carbone grâce à des navettes partagées.

Catherine Chambras, présidente de la communauté de communes du Pays d'Uzerche, avait choisi de couper le traditionnel ruban de ce nouveau service public à Perpezac-le-Noir, à l'issue d'un voyage inaugural proposé aux maires des communes disposant d'un point de desserte TIC'nav.

Le service offre aux voyageurs un ramassage à domicile desservant huit points stratégiques, après avoir réservé sur la plateforme téléphonique dédiée (n° 0970 870 870, prix d'un appel local). Il facilite l'accès aux soins, aux services publics, et simplifie les déplacements vers les villes voisines, directement depuis le domicile des Salonnais. Tulle et Limoges sont également concernées grâce aux correspondances gratuites des cars régionaux. Les tarifs sont très compétitifs, avec un aller simple à 2,30 euros et un aller-retour à 4,10 euros. Les détenteurs de la carte solidaire délivrée par la région Nouvelle-Aquitaine peuvent même voyager pour seulement... 40 centimes par trajet !

Pour Catherine Chambras, « le TIC'nav est bien plus qu'un moyen de transport : il incarne notre engagement envers le bien-être de nos concitoyens, la préservation de notre environnement et le dynamisme de notre territoire. »

Outre l'impact social en réduisant l'isolement et en favorisant la mobilité, le TIC'nav s'inscrit dans une démarche environnementale en réduisant l'usage des voitures individuelles, il contribue ainsi à la préservation de l'environnement. Le TIC'nav renforce également l'attractivité du territoire en offrant une alternative pratique à la voiture individuelle.

Premier volet du projet de mobilité de la communauté de communes qui envisage d'autres initiatives autour du vélo et du covoiturage, le TIC'nav est le résultat d'une collaboration fructueuse entre la communauté de communes du Pays d'Uzerche, la région Nouvelle-Aquitaine, et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires qui profite directement aux habitants de Salon la Tour.



Service de **Transport InterCommunal en navette**

Vous souhaitez aller à
Uzerche, Vigeois, Saint-Ybard, Masseret, Perpezac-le-Noir,
Tulle ou Limoges
directement depuis votre domicile ?

“PRENEZ UN TICKET POUR LE TIC”
0970 870 870*
*Du lundi au samedi de 8 h à 19 h (prix d'un appel local).

Correspondance gratuite pendant 2 h
avec les lignes régulières du réseau routier régional.

Voyage tout public

2,30 € 1 voyage
4,10 € Aller-retour dans la journée

Avec la carte solidaire**

0,40 € 1 voyage

**Justifier d'une carte solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine : transports.nouvelle-aquitaine.fr



Points de dépôt TIC'nav, jours, horaires et conditions : www.paysduzerche.fr



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

Le **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère** est un **territoire rural** situé en région **Nouvelle-Aquitaine**, au nord du département de la Corrèze.

Il s'étend sur une superficie de **1 098 km²** et compte **22 379 habitants**.

Il compte **44 communes** et regroupe **trois communautés de communes** :

- **Le Pays de Lubersac-Pompadour** (12 communes)
- **Le Pays d'Uzerche** (12 communes)
- **Vézère-Monédières-Millesources** (20 communes)

Ce territoire de projet a été créé en mars 2017.

Les actions phares du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère en 2023 ont été les suivantes :

Contrat de développement et de transitions signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine :

Ce contrat a été officiellement signé le jeudi 15 juin 2023 à Lubersac entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le PETR Vézère-Auvézère et les trois communautés de communes qui le constituent.

Ce contrat permet le financement via des aides régionales de projets portés par les acteurs locaux (exemple de projets subventionnés : rénovation énergétique de locaux communaux et création de logements sociaux conventionnés, projets de revitalisation de centres bourg [...]). Ce contrat permet également le financement d'une ingénierie afin de contribuer à l'émergence de ces projets.

Concrètement sur le Contrat précédent, qui a couru de 2018 à 2021, une vingtaine de projets ont été soutenus pour une somme de 934 000 € environ. Sur le contrat actuel qui s'engage, il est prévu l'accompagnement de 24 projets. Dans le contexte actuel où les collectivités connaissent des difficultés budgétaires, ce soutien de la Région est donc indispensable pour que les projets du territoire puissent se concrétiser.

Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'Etat :

Ce contrat, signé en juillet 2021, a permis de soutenir plusieurs projets portés par des collectivités du PETR Vézère-Auvézère.

Par exemple en 2022, sur la Communauté de communes du Pays d'Uzerche, une aide a pu être accordée à la commune de Salon-la-Tour concernant la création d'un parcours de santé et sport.

Animation du programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) :

Le programme FISAC désigne un programme d'aides financières à destination des artisans et des commerçants du territoire. En lien avec les chargés de développement économique des communautés de communes, le PETR Vézère-Auvézère a animé ce programme jusqu'en 2023 (en renseignant les porteurs de projet sur l'éligibilité de leur projet, en les accompagnant dans le montage de leur dossier, en organisant les commissions en charge de l'étude et de la validation des dossiers...).

Ce programme vient d'arriver à son terme : depuis 2021, sur l'ensemble du territoire, 47 dossiers ont reçu été soutenus pour un montant total de 126 638,68 € environ. Concernant le Pays d'Uzerche, 21 dossiers ont été soutenus pour un montant total de 51 707,73 € environ.

Et pour 2024 ?

Une nouvelle programmation européenne sera en place au premier trimestre 2024, à l'échelle du PETR Vézère Auvézère. Concrètement, **les porteurs de projets locaux pourront solliciter des subventions européennes** (fonds FEDER ou fonds Leader), pour des projets sur les thématiques du tourisme, du développement économique (par exemple pour financer des travaux au sein de locaux commerciaux en centre bourg), sur des actions de valorisation patrimoniale, etc.

Une communication plus large, à l'attention des bénéficiaires potentiels, sera ainsi réalisée lorsque toutes les types d'actions éligibles à cette programmation auront été définis.

Le **programme Actions Collectives de Proximité** permettra également de financer le développement économique du territoire, en accompagnant les entreprises du territoire implantées en centre bourg. Un diagnostic économique a été réalisé en 2023 par un prestataire extérieur et un programme d'aides spécifique va être formalisé et communiqué au premier trimestre 2024. Il sera ainsi possible de financer des travaux ou de l'achat de matériel productif.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe du PETR, ou à visiter le site Internet de la structure :

<https://www.petr-vezere-auvezere.fr/> !

FRANCE SERVICES



France services
*Liberté
Égalité
Fraternité*

A France Services
Saint-Ybard

Proche de vous, Proche de chez vous

nos agents vous accueillent pour toutes vos démarches administratives.
Contactez-les au 05.55.98.99.36



GENDARMERIE

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGUALES



Dans l'urgence :

Recours aux forces de l'ordre : **COMPOSER LE 17** ou **LE 112** depuis un portable, 24h/24 – 7j/7

Signalement **PAR SMS** : **ENVOYER UN TEXTO AU 114**

24h/24 – 7j/7

Signalement auprès des pharmacies : Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies.

Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

Portail de signalement en ligne : sur www.service-public.fr ou sur www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

24h/24 et 7j/7

Signalement pour les enfants en danger : **COMPOSER LE 119**

Signalement auprès des structures spécialisées du département :

CIDFF de la Corrèze	05 55 17 26 05	cidff.19@cidff-limousin.org
France Victimes 19	05 55 23 26 42	aravic.19@wanadoo.fr
Assistante sociale Police	06 26 74 44 40	ddsp19-csp-brive-social@interieur.gouv.fr
Le Roc CHRS Femmes	05 55 88 03 51	solidareelles@assoleroc.fr
Planning familial 19	07 87 83 22 49	pf.plateau@millevaches.net
SOS Violences conjuguales	05 55 88 20 02	inform-elles19@orange.fr
Uss'elles	06 78 18 46 72	nicolesalesse2@gmail.com

Pour être hébergée : **Téléphoner au 115**

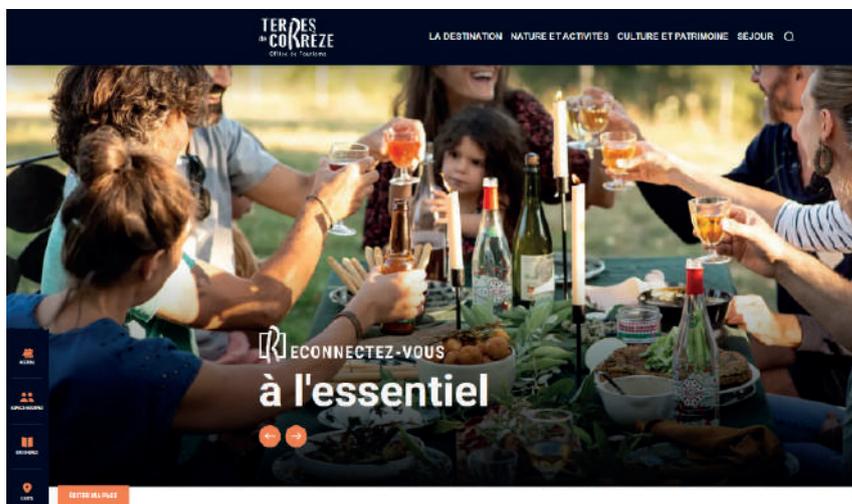
TÉMOINS : DONNEZ L'ALERTE !



TOURISME EN TERRES DE CORRÈZE

Mais d'abord, qu'est-ce que les Terres de Corrèze ??

Vous êtes encore nombreux à vous demander que représente cette appellation. « Terres de Corrèze » symbolise la volonté des 3 communautés de communes : Pays d'Uzerche, Vézère Monédières Millesources et Pays Lubersac-Pompadour, de travailler ensemble au développement touristique du territoire. Depuis 2020, un seul Office de Tourisme œuvre à la promotion des 43 communes qui s'étendent des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère. En 2023, la commune de Bugeat a rejoint l'une des 3 ComCom, ce qui porte le territoire de compétence de l'office de tourisme à 44 communes.



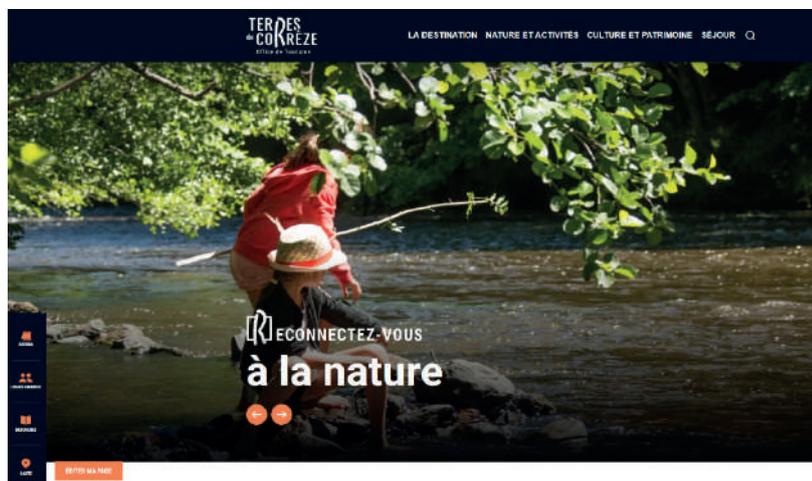
Il s'agit de faire la promotion de ces 3 territoires en parlant d'une seule voix, dans le but d'avoir un poids plus important en termes de communication et de disposer d'une offre touristique plus « alléchante » pour les journalistes, blogueurs et autres médias toujours en quête de sujets croustillants...

D'ailleurs, l'offre touristique de « Terres de Corrèze » représente plus de 5 500 lits marchands (différents des lits chez la famille, les amis ou en résidences secondaires) dont 47% des lits en campings, 28% en locations et meublés, 18% en hébergements collectifs et 7% en hôtels.

Le territoire « Terres de Corrèze », c'est : 23 campings (9 classés 3 étoiles), 14 hôtels (1 classé 4 étoiles et 6 classés 3 étoiles), 324 meublés de tourisme (69 classés 3 étoiles et 20 classés 4 étoiles), 70 chambres d'hôtes (labellisées gîtes de France ou chartées Terres de Corrèze), 9 hébergements insolites (cabanes, yourtes, lodges, totes cabanées, équilodge...), 10 gîtes de groupes ou d'étape, 1 résidence de tourisme 3 étoiles, 2 villages de vacances et 2 auberges collectives.

A ces hébergements déclarés, se rajoutent tous ceux qui sont vendus sur les plateformes de renom ; pour ces derniers on peut seulement regretter que l'office de tourisme n'ait aucun contact avec leurs propriétaires, ne connaît pas leur clientèle qui malheureusement est très souvent attendu le jour de leur arrivée par « une simple boîte à clefs » ! Si les plateformes de vente en ligne reversent bien la taxe de séjour, il apparaît que beaucoup de ces hébergements ne sont pas déclarés en mairie. La déclaration est une démarche simple et gratuite qui donne une légitimité à l'hébergeur en cas de plainte ou d'incident.

L'Office de Tourisme se dote d'un nouveau site Internet.



Outil indispensable à la promotion du territoire, ce site internet est le fruit de plusieurs mois de travail de la part de toute l'équipe en collaboration avec les agences Iris Interactive et Webetics.

Production de contenus, reportages photos et qualification des informations, rien n'a été laissé au hasard pour mettre en valeur les atouts de la destination. Il vise à promouvoir l'offre touristique du territoire à travers des thématiques identitaires, des articles, des conseils et astuces. La totalité du site est conçu pour la mise en avant des prestataires des Terres de Corrèze.

Mis en ligne fin juin, vous pouvez le consulter à l'adresse : www.terresdecorrèze.com

Des retombées médiatiques pour nos Terres de Corrèze !

Des médias séduits par nos atouts : Patrimoine remarquable, paradis des sports nature, événements et terroir authentique, sont autant de sujets pour mettre en avant notre destination. En 2023, l'Office de Tourisme a été sollicité par de nombreux médias et a participé à plusieurs accueils presse.

TV : C8 avec Vive la France, France 3 avec Les Carnets de Julie, France 3 avec Le Temps d'un Détour, Arte avec Invitation au Voyage, France 5 avec Échappées Belles

Radio : France Bleu Limousin avec les baladeurs de l'été, Dans les rues du Limousin

Presse quotidienne et régionale : La Montagne, la Vie Corrézienne, Le P'tit Corrézien

Magazines tourisme, voyages et sports : Détours en France, Mag Sud-Ouest, Randos Balades, Pays du Limousin

Presse étrangère : Frankreich Erleben (mag trimestriel allemand exclusivement consacré à la France).

Blogs et réseaux sociaux activités outdoor, voyages : David Genestal pour Mon GR préféré

Site d'actualité : Ouest-France Pays de Loire

Guide de voyage : le Limousin insolite et secret (éditions Jonglez)

Générateurs de notoriété et de retombées pour l'écosystème touristique, ces opérations presse sont pour la plupart menées en collaboration avec Corrèze Tourisme et impliquent la participation active de prestataires du territoire.



Promotion gratuite de vos événements

TERRES de CORRÈZE
Office de Tourisme

LA DESTINATION NATURE ET ACTIVITÉS CULTURE ET PATRIMOINE SÉJOUR

Nos événements thématiques

Vide-greniers, marchés, animations équestres... Retrouvez ici vos événements favoris

- Les feux d'artifice
- Manifestations & spectacles équestres
- Foire & marchés
- Vide greniers

→ VOIR TOUS LES ÉVÈNEMENTS THÉMATIQUES...

L'Office de Tourisme Terres de Corrèze assure la promotion des événements ouverts au grand public (et non réservés aux adhérents d'une association) qui ont lieu sur les 44 communes du territoire.

Pourquoi informer l'Office de tourisme ?

Parce que toute l'année, c'est auprès de nous que se renseignent les visiteurs en séjour ou de passage, et les habitants en quête de sorties ; que ce soit dans nos bureaux d'accueil, sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

Pour les organisateurs qui ont une page Facebook, diffuser les manifestations uniquement votre page, ne veut pas dire que l'Office de Tourisme en sera informé.



A ce jour, trop de manifestations ne sont pas portées à notre connaissance, ce qui est pénalisant pour les organisateurs et pour les personnes en recherche d'informations.

Si vous souhaitez promouvoir vos événements, contactez-nous par mail : accueil@terresdecorreze.com pour recevoir le formulaire.

Une fois le formulaire validé, nos équipes analyseront votre demande en vue de valider sa diffusion. L'Office de Tourisme Terres de Corrèze se réserve le droit de ne pas publier les informations contraires à sa ligne éditoriale ou qui seraient incomplètes.

Office de tourisme Terres de Corrèze :

Siège : 10, place de la Libération

19140 UZERCHE

Mail : accueil@terresdecorreze.com

Tél : 05 55 73 15 71

Web : www.terresdecorreze.com

VOUS ÊTES PRODUCTEUR OU ARTISAN D'ART ? VOUS ACCUEILLEZ DU PUBLIC ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE ?

L'Office de tourisme référence tous les producteurs et artisans d'art de Terres de Corrèze afin qu'ils soient visibles sur les différents supports de l'office : site internet, carnet pratique, bureaux d'accueil.

Le but est d'apporter une visibilité supplémentaire et de vous faire connaître du plus grand nombre, habitants comme touristes.

Si vous souhaitez avoir une visibilité supplémentaire, envoyez toutes les informations vous concernant (nom, coordonnées, photos, descriptif, conditions d'accès) à Louise Pénicaut, référente producteurs et artisans d'art pour l'Office de tourisme à l'adresse : lpenicaut@terresdecorreze.com

Nuitées **2023** en Terres de Corrèze

1er semestre 2023

TERRES
de CORRÈZE
Office de Tourisme



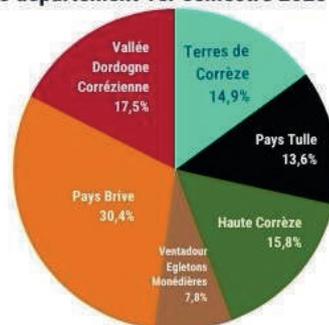
Départements et pays les plus présents sur le territoire :



Fréquentation des week-ends fériés

	2022	2023	évol
Pâques	15 370	14 168	-7,8%
1er Mai	7 150	14 049	96,5%
08-mai	5 198	12 197	134,6%
Ascension	22 112	21 042	-4,8%
Pentecôte	15 303	14 721	-3,8%
Total Férié	65 133	76 177	17,0%
Part fériés	15,8%	17,6%	1,8%

Répartition de la fréquentation sur le département 1er semestre 2023

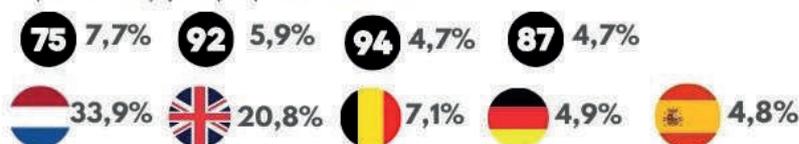


Les nuitées des jours fériés représentent 17% des nuitées du semestre

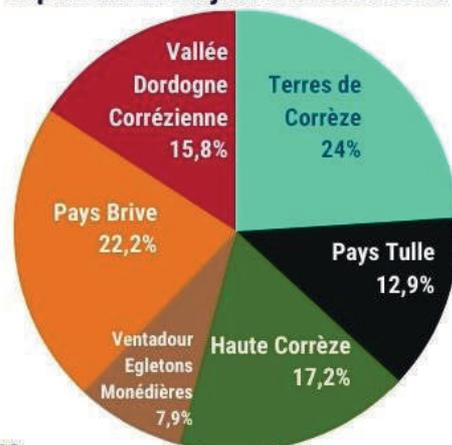
Haute saison 2023 (juillet et août)



Départements et pays les plus présents sur le territoire :



Répartition de la fréquentation sur le département en juillet et août 2023



Zoom sur les week-ends fériés

	Nombre de jours		Nombre de nuitées		
	2022	2023	2022	2023	Evolution
WE 14 JUILLET	4	3	35 403	29 091	- 17,8 %
WE 15 AOÛT	3	4	31 556	47 058	+ 49 %
Total	7	7	66 959	76 149	+ 13,7 %

Données issues du dispositif "Flux Vision Tourisme" financé par l'office de tourisme Terres de Corrèze en collaboration avec les OT corrèziens et Corrèze Tourisme

Hébergeurs touristiques : la taxe de séjour évolue

Pour rappel, il s'agit d'une taxe votée par les collectivités locales pour l'ensemble de leurs territoires, le but est de faire contribuer les touristes au développement touristique local.

Ainsi, les recettes de la taxe 2022 ont permis d'investir, par exemple, dans le développement d'un nouveau site internet touristique dédié à la valorisation de la destination Terres de Corrèze ou dans l'édition d'un guide pratique.

En 2019, les communautés de communes des pays d'Uzerche, de Lubersac-Pompadour et de Vézère Monédières Millesources ont souhaité harmoniser les conditions d'application et de gestion de la taxe de séjour sur leur territoire respectif (période de perception, tarifs, ...). En 2021, les trois communautés de communes ont créé chacune une régie dédiée à la collecte et à la gestion de la taxe de séjour.

Évolution 2024

Les trois conseils communautaires ont voté en 2023, la revalorisation des tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2024.

Par conséquent, les montants à appliquer à partir du 1er janvier 2024 sont les suivants :

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS	TARIFS
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,30 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,95 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,75 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives classées	0,55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4 %

Pour rappel, la taxe de séjour étant appliquée sur les 12 communes du Pays d'Uzerche, tous les hébergeurs, y compris ceux qui louent via les plateformes type Airbnb, Booking (...) ont l'obligation :

- d'effectuer une "déclaration en mairie" de leur hébergement,
- d'afficher les tarifs de la taxe de séjour dans l'hébergement,
- de tenir un "registre du logeur",
- et de procéder aux déclarations de cette taxe auprès de la régie.

Contactez la Régie "Service Taxe de séjour"

Pour toutes questions, contactez Valérie et Stéphanie au Service Taxe de séjour à l'adresse :

taxedesejour@terresdecorreze.com ou au 05 55 73 15 71

Plus d'informations sur la taxe de séjour en consultant le site de déclarations :

<https://taxedesejourpaysduzerche.consonanceweb.fr/>



AIIDAH

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite AIIDAH est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac. Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

- La formule gourmande à 10,50 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert ;
- La formule plaisir à 7,90 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert ;
- La formule légère à 7,10 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

L'association vous demandera une cotisation de 1 € par an.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie (aide à l'alimentation). Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1.50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse. Ce service est sans engagement. De plus, il est assuré toute l'année et sans interruption.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70 ou par mail aiida@orange.fr



AIIDAH

Portage de Repas
à Domicile

05 55 98 97 49

RETROUVAILLES D'ANCIENS ÉLÈVES



A l'initiative de l'un des leurs, Serge Chassagne et grâce aux démarches entreprises avec une copine d'école Florence Borde, d'anciens élèves de l'école primaire de Salon La Tour et d'une tranche d'âges ont ainsi pu se retrouver, plusieurs décennies après avoir quitté les bancs de cette école. Ils ont également retrouvé une de leurs institutrices, Michelle Soleilhavoup ravie de cette belle surprise. Ils se sont donnés rendez-vous samedi 24 juin 2023 dans la cour de l'école pour des photos souvenirs et ont aussi pu visiter avec Monsieur le Maire, Jean-Claude Chauffour, une ancienne salle de classe.

Chacun a pu revoir des photos de groupe et se remémorer une anecdote de classe, de cour de récréation, de sorties, de voyages scolaires en Alsace, à Arcachon, sur l'île d'Oléron...

Ensuite, ils ont pris la direction du plan de Masseret pour un délicieux repas au restaurant le MaryMax. La journée s'est clôturée dans une ambiance chaleureuse par des activités de détente. Une pensée pour Michelle Soleilhavoup décédée seulement quelques mois plus tard.

Florence BORDE

LES ENTREPRISES

Activités	Entreprises	Contacts
Artisan fabrication de chaussures	Entreprise Savatôpié	06 58 72 44 51
Alimentation animal, Meunier	SAS Bordas et Fils	05 55 73 23 11
	Laurent BOURLIATAUD	06 86 15 13 69
Bois	Scierie CHENEU	05 55 98 88 30
	Dominique LHOMOND	06 07 87 26 83
Construction et rénovation de tous bâtiments, location de matériels avec ou sans chauffeur, toutes prestations de secrétariat, démarches administratives pour les étrangers, cours d'anglais, d'informatique, photographie	EURL ABBOTT et Fils	06 04 08 81 94 05 55 73 62 28
Création de sites Internet Conseil et services en informatique	Basaltys Conseils et Services	06 31 34 13 28
Fabrication de biscuits, gâteaux secs, décors, moulages au chocolat cuisine à domicile, cours de cuisine et kits de préparation gâteaux	Missy's Gourmandises Douces	06 73 04 19 51
Couture, retouche, fabrication de tabliers	Cosette Couture	06 80 71 41 48
Couverture, Charpente	Marc DAVID	06 89 89 75 95 05 55 97 98 26
Envoi, distribution de courrier, de colis	La Poste	3631
Espaces Verts	Gautherot	06 84 04 84 24 05 55 97 26 47
Gestion et exploitation des forêts	CFBL	05 55 73 49 77
Immobilier	Emeline DA SILVA	07 87 32 23 83
	Eric MONTELLY	06 11 70 47 95
Maçonnerie	Bastien BANTI	06 99 15 06 24
Menuiserie	SOURIE Menuiserie	06 47 25 64 80
Pisciniste sur le grand Ouest : conception, construction et entretien de piscines	Piscine Ambiances	05 19 08 00 00
Portes de garages et Ventes de vêtements	P9 TRADING	06 20 25 48 78
Restauration meubles et bâtiments	Guillaumes PEYRESAUBES	05 55 98 86 07
Terrassement, maçonnerie rénovation, placoplâtre, petite électricité	BOULIS BATIMENT	06 65 11 39 27
Traiteur	Chick'n Chic (rôtisserie)	06 45 33 33 01 06 68 04 42 98
	L'Eléphant Rose (cuisine exotique)	06 74 39 14 29
	Le Pelerin (crêperie burger)	06 28 90 57 00
	Métisse (cuisine africaine et française)	06 34 31 64 81
	UMAMI Traiteur	06 45 64 16 44
Transport	Transport routier de la Corrèze	06 81 08 47 69 05 55 97 27 95
Travaux Publics	SARL LAVAUD	06 99 72 15 10
	ROBERT TP	06 18 42 29 61
Vente de vêtements autrichiens sur Internet	Edelweiss et culotte courte	06 64 92 58 21
Zen - Shiatsu	Marie ADINARAYANIN	06 85 81 71 20

